

Fonds d'occasions mondiales de croissance Dynamique

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2025

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds d'occasions mondiales de croissance Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 31 décembre 2025 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 4,6 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, le Morningstar Global Markets Small-Mid Cap (en CAD), a affiché un rendement de 8,0 %

au cours de la même période. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Lorsque le Fonds effectue des placements dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou effectue des ventes à découvert sur des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. L'effet de levier est mesuré en calculant la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché globale de la dette du Fonds; ii) la valeur de marché globale des titres vendus à découvert par le Fonds; et iii) la valeur notionnelle globale des positions sur instruments dérivés visés du Fonds, à l'exclusion des instruments dérivés visés utilisés à des fins de couverture.

Au cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié de 0,02 % à 12,17 %.

Le Fonds est un fonds de placements alternatifs liquides axé sur le rendement. Il investit principalement dans des actions américaines et mondiales et utilisera parfois des positions vendeurs pour générer de l'alpha.

Les actions mondiales ont progressé au cours du semestre. Au deuxième semestre de 2025, la situation s'est renversée par rapport au premier semestre, car les investisseurs ont retrouvé l'appétit pour le risque et une reprise a été observée sur les marchés boursiers, lesquels ont affiché un taux de croissance à deux chiffres au cours de la période.

L'économie américaine a progressé à un taux annuel de 4,3 % au troisième trimestre, soit le taux de croissance le plus élevé en deux ans. Même si l'économie a fait preuve de résilience, le PIB ayant affiché une forte croissance, le marché du travail s'est trouvé aux prises avec des difficultés et le taux de chômage a grimpé légèrement jusqu'à 4,4 %, ce qui a incité la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») à réduire ses taux d'intérêt à trois reprises au cours de la période, les faisant passer de 4,50 % à 3,75 %, soit le taux le plus bas en trois ans.

Dans la zone euro, la confiance des investisseurs a été renforcée par les réductions de taux de la Fed, qui ont contribué à améliorer la conjoncture financière dans le monde et à réduire les risques pour les actifs européens. L'environnement économique dans l'ensemble de la zone euro est demeuré contrasté. L'activité manufacturière, surtout en Allemagne, a continué à se contracter et les secteurs axés sur l'exportation en ont souffert. L'activité dans le secteur des services est toutefois demeurée vigoureuse, ce qui a aidé l'activité commerciale en général à prendre de l'expansion, mais de façon modeste. La Banque centrale européenne a maintenu les taux directeurs inchangés pendant cette période, tout en s'engageant à surveiller attentivement l'évolution de la croissance et des prix.

Les métaux précieux ont été la catégorie d'actifs vedette de la période. L'or a occupé le devant de la scène médiatique alors que les banques centrales internationales continuaient à diversifier leurs réserves en investissant dans le métal précieux.

Tous les 11 secteurs de la classification Global Industry Classification Standard (« GICS ») ont affiché des rendements positifs au cours du semestre, les services de communication, les matériaux et les soins de santé ayant le plus contribué au rendement de l'indice. Les secteurs les moins performants ont été l'immobilier, la consommation de base et l'industrie.

À la fin de la période, le Fonds était principalement composé de sociétés provenant de sept des onze secteurs de la classification GICS (nous avions une position vendeur nette dans le secteur de la consommation de base). Les technologies de l'information ont été le secteur le plus pondéré, à hauteur de 56 %. Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence au cours de la période. Les placements du Fonds dans les secteurs de la finance et des soins de santé ont causé le plus grand préjudice au rendement absolu, tandis que ceux dans le secteur des technologies de l'information ont été les plus favorables au Fonds. D'un point de vue régional, les titres américains sont ceux qui ont, de loin, le plus contribué au rendement absolu.

Après que l'annonce des tarifs douaniers à l'occasion du « jour de la libération » ait brièvement, mais intensément, touché les marchés boursiers mondiaux, les places boursières ont rapidement rebondi pour atteindre de nouveaux sommets en l'espace de quelques mois. Au cours de la deuxième moitié de 2025, un revirement spectaculaire a eu lieu : les banques et les titres fondamentalement cycliques, comme l'énergie, l'industrie et les matériaux, ont eu un excellent rendement aux dépens des secteurs de la technologie, des communications et de la consommation discrétionnaire. Même au sein du secteur de la technologie, les segments cycliques comme les disques durs et les mémoires, ont enregistré de fortes hausses, ce qui reflète la volonté des investisseurs de rechercher les goulots d'étranglement en IA, des GPU à la mémoire en passant par l'énergie. Cela s'est fait aux dépens d'autres domaines de la technologie. NVIDIA a connu une année impressionnante, en hausse d'environ 39 % en 2025, mais ces gains ont été éclipsés par ceux de Citigroup, en hausse d'environ 66 %, d'Intel, en hausse d'environ 80 %, et de Caterpillar, en hausse d'environ 58 %. En Europe, la reprise des titres de valeur a également été extrême, les titres bancaires comme Santander et ABN AMRO faisant un bond de plus de 100 % chacun.

Alors que s'ouvre 2026, les données macroéconomiques indiquent qu'on se dirige toujours vers une expansion économique « normale », les principaux risques de cette trajectoire ayant diminué au cours de l'année écoulée, mais les facteurs géopolitiques demeurent imprévisibles. Notre stratégie pour les prochaines années repose sur plusieurs thématiques identifiées dans la foulée de notre analyse ascendante : l'élargissement continu de la portée de l'IA à l'informatique de périphérie et à la couche d'application, l'époque du simple entraînement des modèles sur des données Internet tirant à sa fin et la prochaine phase en matière d'investissement misant sur les données d'entreprises et les systèmes d'IA agentique qui intégreront l'intelligence directement dans les flux de travail; le renforcement des petites et moyennes entreprises, qui devraient profiter de nouvelles réductions fiscales, des mesures d'assouplissement réglementaires et de l'amélioration des conditions de crédit, surtout dans un contexte favorable aux entreprises, avec des sociétés qui améliorent

la productivité des PME au moyen de logiciels de marketing et d'automatisation à base d'IA bien positionnées à mesure que le monde passe d'une économie de recherche à une économie de réponses et d'autres percées en matière de biotechnologie. Enfin, nous nous attendons à une réaccélération des regroupements d'entreprises et à beaucoup d'activité sur le plan des PAPE grâce à un contexte réglementaire favorable et à des marchés boursiers vigoureux, et bon nombre de sociétés de notre portefeuille devraient profiter directement de ce nouvel essor, en tant que cibles stratégiques ou acquéreurs.

De fait, les investisseurs ont abandonné massivement les titres liés au goulot d'étranglement informatique en faveur des titres de « pioches, de pelle et d'énergie » en cette ère de croissance. On fait la coupure avec 2023 où l'on concentrait l'actif dans NVIDIA et avec la période allant du début 2024 à 2025 où des sociétés spécialisées dans les disques durs et les mémoires qui n'avaient pas enregistré de croissance depuis une dizaine d'années, ont fait un bond de l'ordre 200 % à 500 %. L'offre et la demande finissent toujours par avoir raison des goulots d'étranglement. Les investisseurs doivent donc être prêts à négocier avec beaucoup d'intensité. Les actions phares pour les décennies à venir de cette nouvelle ère ne sont pas encore connues.

À l'instar de l'ère de l'ordinateur personnel, d'Internet, de la mobilité et du nuage, l'IA représente un virage technologique. Les virages technologiques sont de grande importance pour les investisseurs parce qu'ils redéfinissent ceux qui créent de la valeur et la saisissent, transformant les sources de profits, les parts de marché et les vainqueurs et perdants à long terme. Investir de façon avisée dans le contexte d'un tel virage peut signifier se retrouver avec des titres à rendement composé pendant plusieurs années. Le contraire peut signifier se retrouver avec des actifs en baisse structurelle. Au cours des 27 dernières années, nous avons démontré notre rigueur envers nos procédés, lesquels nous ont permis d'investir dans plusieurs gagnants. Nous envisageons les occasions de placement futures avec beaucoup d'enthousiasme et nous estimons qu'elles sont susceptibles de figurer parmi les plus importantes que nous n'avons jamais connues.

Les changements marquants dans la répartition sectorielle du Fonds au cours des six derniers mois ont été une augmentation de la pondération des technologies de l'information et une diminution de la pondération de la consommation discrétionnaire et des services de communication. Aucun changement important n'a été apporté à la répartition géographique du Fonds. Les pondérations par secteur et par pays dans notre portefeuille sont établies strictement en fonction de notre processus de sélection des actions ascendant.

Nous utilisons un processus d'investissement rigoureux, reproductible et éprouvé mettant l'accent sur une approche ascendante de sélection des titres. Ce processus nous amène à constituer des portefeuilles généralement concentrés de 20 à 25 sociétés. Notre processus de placement commence par un examen de l'univers de toutes les sociétés cotées en bourse afin de repérer celles dont les revenus, les bénéfices et la capacité de devenir de plus grandes sociétés au fil du temps sont élevés. Les sociétés incluses dans les indices de référence le sont uniquement en raison de la taille de leur capitalisation et non en

raison de facteurs fondamentaux ou qualitatifs. Nous choisissons activement les actions. L'univers d'investissement du portefeuille est limité aux titres qui répondent à nos critères de placement, et non à ceux composant l'indice de référence. Nous ne nous préoccupons pas des sociétés qui composent l'indice de référence et, par conséquent, nos portefeuilles sont très différents de leurs indices de référence. Nous nous devons de surpasser l'indice au fil du temps, et non d'avoir le même rendement que ce dernier.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 210,2 millions de dollars au 30 juin 2025 à 276,2 millions de dollars au 31 décembre 2025. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 54,7 millions de dollars et par des gains sur les placements de 11,3 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de

gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 10 000 \$ à des courtiers liés.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque

les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;

- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;

- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$) ¹⁾

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série A												
31 déc. 2025	13,22	0,01	(0,19)	1,60	(0,78)	0,64	—	—	—	—	—	13,84
30 juin 2025	10,18	0,04	(0,30)	2,89	0,07	2,70	—	—	—	—	—	13,22
30 juin 2024	10,66	0,02	(0,31)	0,24	(0,52)	(0,57)	—	—	—	—	—	10,18
30 juin 2023	10,46	0,05	(0,32)	(2,51)	2,98	0,20	—	—	—	—	—	10,66
Série F												
31 déc. 2025	14,31	0,01	(0,13)	1,73	(0,81)	0,80	—	—	—	—	—	15,06
30 juin 2025	10,95	0,05	(0,20)	3,55	(0,06)	3,34	—	—	—	—	—	14,31
30 juin 2024	11,34	0,03	(0,23)	0,18	(0,83)	(0,85)	—	—	—	—	—	10,95
30 juin 2023	11,02	0,05	(0,23)	(2,65)	3,06	0,23	—	—	—	—	—	11,34

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
31 déc. 2025	21 958	1 586 629	2,47*	2,52*	0,69*	247,95	13,84
30 juin 2025	21 514	1 626 944	2,47	2,47	0,84	586,92	13,22
30 juin 2024	13 432	1 319 442	2,49	2,49	0,72	455,18	10,18
30 juin 2023	16 209	1 520 454	2,48	2,48	0,55	351,75	10,66

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série F							
31 déc. 2025	239 477	15 903 087	1,47*	1,48*	0,69*	247,95	15,06
30 juin 2025	172 803	12 071 601	1,47	1,47	0,84	586,92	14,31
30 juin 2024	162 383	14 833 195	1,47	1,47	0,72	455,18	10,95
30 juin 2023	272 418	24 005 991	1,44	1,44	0,55	351,75	11,34

* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres, le marketing et la promotion ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	2,25	44,6	55,4
Série F	1,25	—	100,0

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

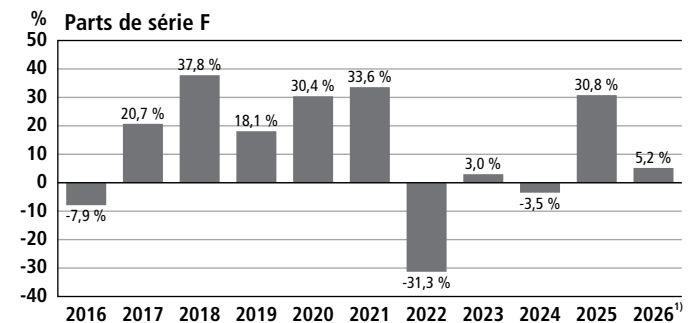
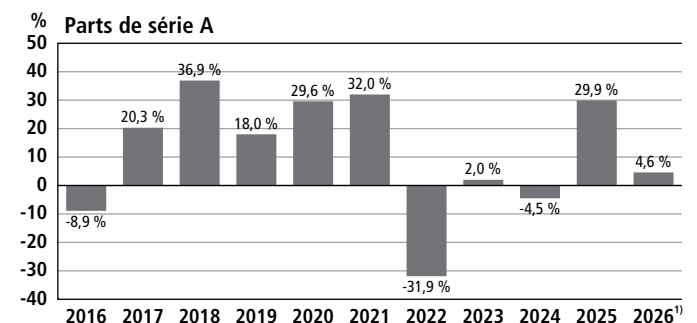
Lorsque vous étudiez les renseignements sur le rendement passé du Fonds, vous devez tenir compte du fait que : i) le Fonds n'était pas émetteur assujéti avant le 20 juin 2024; ii) les charges du Fonds auraient été plus élevées au cours de la période antérieure au 20 juin 2024 si le Fonds avait été assujéti à des exigences supplémentaires applicables aux émetteurs assujettis; iii) le Fonds n'était pas soumis aux restrictions et aux pratiques en matière de placement du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* pour la période au cours de laquelle il n'était pas un émetteur assujéti, et iv) Gestion d'actifs 1832 S.E.C. a obtenu une dispense pour le compte du Fonds pour permettre la divulgation des

informations sur le rendement du Fonds pour la période précédant celle au cours de laquelle il est devenu un émetteur assujéti.

Rendements annuels

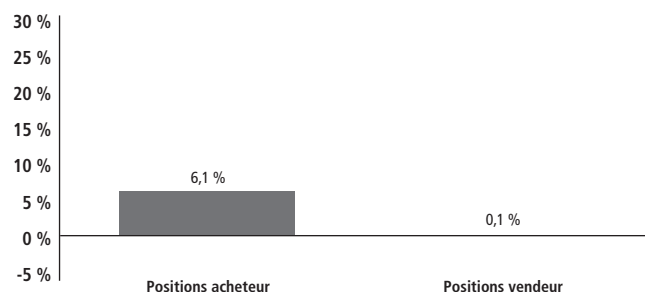
Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)



1) Semestre clos le 31 décembre 2025.

Le graphique suivant illustre le rendement des positions acheteur et vendeur que le Fonds détenait dans un portefeuille pour la période close le 31 décembre 2025, avant la déduction des frais et charges.



Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Positions acheteur	
Actions	94,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	8,3
Autres éléments d'actif (de passif) net	-1,3
Total – Positions acheteur	101,8
Positions vendeur	
Actions	-1,8
Total – Positions vendeur	-1,8

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Positions acheteur	
États-Unis	86,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	8,3
Israël	6,8
Royaume-Uni	1,3
Brésil**	0,0
Positions vendeur	
États-Unis	-1,8

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Positions acheteur	
Technologies de l'information	63,4
Industrie	9,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	8,3
Finance	7,8
Soins de santé	7,7
Consommation discrétionnaire	6,2
Matériaux**	0,0
Positions vendeur	
Consommation de base	-1,8

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Positions acheteur	
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	8,3
Jfrog Ltd.	5,2
MongoDB, Inc.	5,0
Lumentum Holdings Inc.	4,0
Rush Street Interactive, Inc.	3,8
Ciena Corporation	3,5
Cloudflare, Inc., cat. A	3,5
AppLovin Corporation, cat. A	3,4
Klaviyo Inc	3,3
Rocket Lab Corporation	3,2
Coherent Corporation	3,2
Astera Labs, Inc.	3,1
AST SpaceMobile Inc.	3,0
Rocket Companies, Inc., cat. A	3,0
Toast, Inc., cat. A	2,9
Xometry, Inc.	2,8
Lam Research Corporation	2,7
Unity Software Inc.	2,7
Snowflake Inc., cat. A	2,7
ServiceTitan, Inc.	2,7
Robinhood Markets, Inc., cat. A	2,7
Guardant Health Inc.	2,5
Datadog, Inc., cat. A	2,4
Carvana Co.	2,4
Krystal Biotech, Inc.	2,2
Positions vendeur*	
Campbell Soup Company	-1,8

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.

** Correspond à moins de 0,05 % de la valeur liquidative totale.